



OBJECTIF PROFESSIONNEL

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS LIÉS À SON MÉTIER

La formation s'inscrit dans un projet de prévention : Améliorer la qualité de vie au domicile des personnes aidées et la qualité de vie au travail des intervenants.

*Il s'agit pour les professionnels de l'action sociale et médico-sociale d'être **acteur de la prévention des risques professionnels liés à l'activité physique** par l'utilisation d'aides techniques et par le repérage de situations dangereuses.*

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- Réaliser les gestes appropriés à l'utilisation des aides techniques.
- Observer, analyser et agir pour mettre en place des méthodes de travail sécurisantes.
- Proposer des pistes d'amélioration au sein de sa structure et auprès des bénéficiaires.

PUBLICS CONCERNÉS

Professionnels des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

PRÉREQUIS

Être en exercice dans le secteur de l'action sociale et médico-sociale.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES CIBLÉES

Référentiel Certification d'acteur PRAP

- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économies d'effort
- Repérer dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé
- Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention

INTERVENANTE

Aide-soignante titulaire de la Licence Professionnelle en Intervention Sociale et Formatrice certifiée INRS

DURÉE ET HORAIRES

7H en 2 ½ journées de 3H30 (*les horaires sont définis en fonction de la commande*)

MODALITÉ DE LA FORMATION

En présentiel

LIEU

Ciapa

NOMBRE DE STAGIAIRES

De 8 à 10 maximum

ACCESSIBILITE HANDICAP

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous consulter pour une adaptation des dispositifs d'accueil





MÉTHODES, TECHNIQUES & MOYENS PÉDAGOGIQUES MIS EN ŒUVRE

L'approche par « La pédagogie par l'expérience » s'articule sur 3 logiques : former quelqu'un, le former à quelque chose, le former pour quelque chose.

✓ Active	✓ Echanges d'expériences	✓ Dossier technique remis aux stagiaires
✓ Réflexive	✓ Exposés théoriques	✓ Tableau et /ou paperboard
✓ Affirmative	✓ Études de cas concrets, mise en situation	✓ Film vidéo, diaporama, photos
✓ Interrogative	✓ Travail en sous-groupe et mise en commun	✓ Documents spécifiques
	✓ Démonstration	✓ Matériel(s) spécifique(s)
	✓ Exercices pratiques	✓ Séance de formation en salle
	✓ Travail en groupe / interactivité	
	✓ Questionnements	

CONTENU DU PROGRAMME & OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

« PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS LIÉS À SON MÉTIER » - 7H

1^{ère} ½ journée

- **Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique - 3H30**
 - Rendre le salarié capable de réaliser les gestes appropriés lors de l'utilisation du matériel sans risque pour sa santé et celle du bénéficiaire (*mise en situations, essai de matériel*).
 - Évoquer les situations d'activités professionnelles rencontrées au domicile (*analyse des activités domestiques et relation avec la santé au travail*).
 - Amener la réflexion du salarié sur le choix d'aides techniques correspondant à ses besoins professionnels (*présentation du kit salariés*).

2^{ème} ½ journée

Présence du responsable de secteur et/ou du responsable de prévention.

- **Favoriser les échanges autour des métiers et des compétences au sein de la structure et développer les compétences en gérontologie - 3h30**
 - Recueillir les données de la mise en place du kit salariés (*grille d'évaluation*).
 - Proposer des outils d'analyse communs d'une situation complexe et identifier les ressources internes à la structure en prévention des risques (*schéma ITAMAMI*).
 - Appréhender la mobilité spécifique de la personne âgée en développant les compétences en prévention des risques du couple aidant-aidé (*syndrome post chute de la personne âgée*)

MODALITÉS DE LA DÉMARCHÉ D'ÉVALUATION

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en évaluer les résultats

✓ Grille auto-évaluation début et fin formation	✓ Questionnaire d'évaluation par le stagiaire
✓ Evaluation formative / acquisition de compétences	✓ Questionnaire évaluation à froid + 3 mois

À la fin de la formation, un **Certificat de Réalisation** est remis à chaque participant validant les acquis.

CONDITIONS TARIFAIRES

Le Ciapa est un organisme de formation non assujéti à la TVA, Art 261 CGI. Nos conditions de vente sont consultables sur notre site internet www.ciapa.fr.

Pour obtenir un devis ou pour tout renseignement, contacter :

Organisme de Formation professionnelle du Ciapa : 06.13.11.13.84 / formationprofessionnelle@ciapa.fr

Droit de propriété intellectuelle exclusive et opposable à tous – Art. L111-1 Code Propriété Intellectuelle

Mise à jour le 02/07/2020

